

et l'on ne peut faire autre chose que d'essayer de deviner au sujet de ce budget. Le solde créditeur serait de 10 millions de dollars. Supposons que nous doublions ou que nous triplions cette somme, disons 20 millions ou 30 millions de dollars. Mettons cela en regard de 900 millions de dollars d'importations des Etats-Unis l'an dernier, ou de \$1,270,000,000 d'importations provenant du monde entier. Où se trouvent la main-d'œuvre et les salaires pour le peuple canadien dans ce budget? Où y trouvons-nous dans une aussi légère modification de tarif un accroissement de prospérité pour le pays? Le Gouvernement n'a fait que donner d'une main et reprendre de l'autre, et personne au monde ne peut prédire l'effet que cela aura. Il a essayé de confondre le libre-échange et la protection dans le même budget, ce qui est aussi facile que mélanger de l'eau avec de l'huile. L'un de mes amis qui est dans les affaires, me disait après avoir lu le budget: "J'ai fait du commerce au Canada sous un régime de protection et je réussirais peut-être à en faire avec le libre-échange, mais je ne saurais y réussir avec un régime hybride de protection et de libre-échange". Pourquoi le Gouvernement ne s'est-il pas montré plus courageux et n'a-t-il pas adopté une politique arrêtée à Ottawa, plaçant toujours le Canada au premier plan, au lieu de cette faible et puéride imitation d'un tarif qui, même en l'appliquant consciencieusement, n'apportera que très peu d'aide aux ouvriers du pays? A l'exception de quelques articles tirés de notre programme et que le Gouvernement s'est appropriés, après les avoir combattus et tournés en ridicule ce budget ne ressemble aucunement à la politique vraiment canadienne que notre parti a toujours préconisée.

M. MILLAR: Comment le Gouvernement a-t-il pu aller chercher un budget conservateur à Washington?

L'hon. M. MANION: Je n'ai pas dit que c'est un budget conservateur. Je ne trouve pas que ç'en est un. Monsieur l'Orateur, aux prochaines élections, les députés libre-échangistes de l'Ouest auront plus de difficultés à obtenir des votes que le Gouvernement à obtenir des faveurs de Washington.

Je vais vous faire voir comment le gouvernement américain s'y est pris d'une façon bien différente pour remanier son tarif depuis 1921. D'après le *Bulletin des renseignements commerciaux* du 26 avril dernier, une publication du Gouvernement d'ici, les Etats-Unis avaient importé du Canada pendant les six derniers mois de l'année financière terminée le 31 mars 1921 des produits agricoles d'une valeur de 130 millions de dollars. C'est alors qu'ils

[L'hon. M. Manion.]

appliquèrent le tarif Fordney et d'autres tarifs; ils n'eurent pas recours aux droits compensateurs. Ils ne s'occupèrent pas de ce que nous ferions. Les Etats-Unis appliquèrent des droits qui leur sont propres, avec le résultat que pendant les six mois se terminant le 31 mars dernier, ils n'importaient plus du Canada que pour 24 millions de produits agricoles, au lieu des 130 millions d'autrefois, c'est-à-dire une diminution de 106 millions pour la brève période de six mois. Ils s'occupent maintenant de relever de nouveau leur tarif afin de prévenir l'importation de 70 à 75 millions de dollars de produits agricoles. C'est ainsi que les Américains font leurs propres lois. Soyons autant Canadiens qu'ils sont Américains et traitons-les en hommes d'affaires, comme ils nous traitent.

Je ferai maintenant quelques observations touchant la préférence britannique. Je ne voudrais pas l'oublier, car dans ce budget illusoire, c'est la partie qui a trait à la préférence britannique qui comporte le plus de tromperie, de supercherie et de simulation. Quelle espèce de mentalité le ministre des Finances et le Gouvernement peuvent-ils avoir lorsqu'ils nous présentent une liste de 589 articles admis en franchise comme une augmentation de la préférence britannique, quand ils savent que des douzaines et des vingtaines, même des centaines de ces articles, n'ont pas la moindre chose à faire en ce qui regarde notre commerce d'importation avec le reste de l'empire britannique. Pour rendre la chose encore plus obscure, le ministre des Finances a changé la classification de la façon la plus complexe, transformé des droits *ad valorem* en droits spécifiques, et *vice versa*, changé des pourcentages en dollars, afin d'empêcher, je le suppose, que l'on puisse débrouiller cet étrange écheveau de hableries économiques. Quel en sera le résultat? Personne ne le sait et le ministre des Finances encore moins que les autres. Je puis assurer à la Chambre et à nos amis de l'Ouest en particulier, que les résultats seront bien différents de ceux que le ministre des Finances nous laisse entrevoir, au point de vue de la préférence britannique. La vérité ressemblera peu à l'illusion. On a incliné ces articles concernant la préférence britannique afin d'apaiser l'Ouest et le convaincre d'appuyer le Gouvernement de ses suffrages. C'est le seul but de cette manœuvre et c'est faire insulte à l'intelligence de la population de cette région.

Que faut-il penser d'un Gouvernement qui ajoute des centaines d'articles sur la liste des articles admis en franchise et prétend ainsi offrir à l'Ouest canadien le libre-échange, quand il place des droits de 42 p. 100 sur les articles d'ameublement, qui sont des objets